

Intitulé projet :

Développement de projets énergétiques durables

Description du projet :

Volet « Production d'énergie »

Le projet vise à développer le recours aux énergies renouvelables en valorisant prioritairement les ressources locales. Le projet veillera à promouvoir la complémentarité entre les différentes sources d'énergie.

Préalablement à tout développement de projets énergétiques, une étude de faisabilité devra être réalisée.

La commune ne serait pas forcément l'unique porteur du projet mais pourrait servir de facilitateur ou encore faire partie d'une coopérative.

Bois-énergie

Afin de valoriser la ressource bois fortement présente sur le territoire communal, il serait intéressant de réfléchir à la mise en place de chaudière bois (plaquettes ou pellets) dans les différents bâtiments publics.

Par ailleurs, une réflexion sera également menée pour le développement de « minis » réseaux de chaleur (par exemple sur le site d'Haut-Fays regroupant l'ancien presbytère (projet de maison des associations), la maison de village et l'église ou toujours à Haut-Fays le complexe scolaire et l'ancienne école des garçons ou encore à Daverdisse en incluant l'église, la maison de village et le centre d'animation touristique).

Eolien

La commune de Daverdisse se trouve en zone d'exclusion militaire pour le grand éolien. Toutefois, moyennant autorisation adéquate, il existe des possibilités de développer le petit et le moyen éolien. En cas de mise en œuvre, il conviendra d'étudier l'impact sur la biodiversité et le potentiel venteux (localisation envisagée : terrain de football à Haut-Fays).

Hydraulique

Au vu des contraintes liées au droit d'exploiter l'eau, seuls les sites ayant déjà été exploités (et qui ont donc ce droit) seront préférentiellement étudiés. Comme pour l'éolien, une attention particulière sera portée aux incidences sur la biodiversité.

Solaire

La pose de panneaux solaires photovoltaïques sera également envisagée sur les bâtiments communaux.

Volet « Economies d'énergie »

Eclairage public

Des mesures seront prises pour réduire les consommations énergétiques au niveau de l'éclairage public. De nouveaux contacts seront pris avec ORES afin de remplacer les ampoules (éventuellement possibilité de recourir à la technologie LED). L'éclairage public pourra également être éteint une partie de la nuit (zone de test permettant de définir la période - lien avec la nuit des chauves-souris à envisager).

Isolation des bâtiments publics

Des analyses thermographiques seront réalisées pour les bâtiments publics. L'isolation des bâtiments publics (par exemple les écoles) sera renforcée.

Origine de la demande :

- Consultation de la population
- Groupe de travail
- CLDR

Justification du projet :

Soucieuse de l'importance d'une gestion énergétique durable, la commune de Daverdisse souhaite valoriser les ressources naturelles pour une production d'énergie renouvelable tout en veillant à poursuivre les actions menées afin de réduire la consommation énergétique.

Prioritairement, la ressource bois sera valorisée. En effet, la commune de Daverdisse compte pratiquement 3.850 ha de bois et forêts dont +/- 3.000 de bois communaux. Il s'agit là d'une opportunité à valoriser. Les autres sources d'énergie, plus spécialement l'énergie hydraulique, sont également largement disponibles sur le territoire.

D'autre part, la consommation liée à l'éclairage public constitue une part importante du coût énergétique de la commune.

Enfin, cette vision répond pleinement aux perspectives d'engagement dans un Agenda 21 local.

Objectifs visés :

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓ Objectif 3. Encourager la gestion responsable des ressources naturelles

Objectif secondaire

✓ Objectif 4. Développer l'activité économique sur le territoire

Programmation dans le temps :

- Projet du lot 3. Engagée dans la Convention des Maires, la commune initiera des projets plus rapidement tels l'isolation des bâtiments ou la pose de panneaux photovoltaïques. Par contre, la production d'énergie éolienne, hydraulique, etc demande des garanties supplémentaires au niveau de leur efficacité (étude de faisabilité), d'où le positionnement en lot 3.

Impacts du projet sur le développement durable :

Social	Environnement	Economie
★ A travers ce projet, la commune peut avoir un rôle exemplatif vis-à-vis des citoyens	★★★★ Le projet vise à réduire l'empreinte écologique du territoire communal par la préservation des ressources naturelles. Une attention particulière est portée à la limitation des risques liés à la surexploitation de la forêt et des eaux	★★ Le développement des projets énergétiques aura des retombées économiques indirectes

Le projet participe..... au volet du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★★= très bien

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- M.1.01 - Réhabilitation du site de l'ancien presbytère en maison des associations - Haut-Fays
- M.2.01 - Aménagement du cœur de village - Porcheresse
- M.2.02 - Aménagement du cœur de village - Daverdisse
- M.2.06 - Réaffectation de l'ancienne école des garçons
- M.3.02 - Développement d'une filière bois

Articulation avec les autres plans et programmes communaux :

- Convention des Maires et Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable
- Plan d'aménagement forestier
- Programme Stratégique Transversal